

Contrat AMAP Vert de Terre

Panier porc Printemps-été 2018

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la référent(e)
Nom :	Chantal et Jodi Baumann, la ferme des Nobles chemin des Nobles, 38250 Villard-de-Lans Tél : 04 38 02 90 82 ou 06 89 35 46 46 fermedesnobles@gmail.com	Vincent TOUCHET Les Nobles 38250 Villard-de-Lans 04 76 56 97 70 vincent.touchet@wanadoo.fr
Prénom:		
Adresse:		
Tél :		
Mél :		

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 15/05, 2^e chèque : 15/06, 3^e chèque : 15/07.

Type de panier à titre indicatif pour la saison 2018

Panier à 15 €	Panier à 20 €	Panier à 30 €
- 300 gr de jambon cuit - 500 gr de saucisses fraîches (nature, herbes, bleu, cèpes, lard fumé, basilic)	- 1 saucisson à cuire (murçon, chou, couenne, nature) - 300 gr de pâté de campagne ou rillettes ou fricandeau châtaigne - 500 gr de rôti ou côtelettes	- 1 kg de rôti, côtelettes ou grillades - 300 gr de jambon cuit - 500 gr de saucisses fraîches - 300 gr de pâté

Merci d'écrire dans les cases le **montant** de vos paniers.

		MAI				JUIN		
	4.05	18.05	25.05	1.06	08.06	15.06	29.06	
		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		
6.07	13.07	20.07	3.08	10.08	31.08	7.09	14.09	

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le **Famille de ... personnes ; n'aime pas**

Le consom'acteur

Le producteur